



Appel à candidature pour la sélection d'un cabinet d'audit pour la vérification des dépenses du projet JESMED financé par l'Union européenne dans le cadre du programme Italie-Tunisie 2014-2020

Article 1 – Objet de l'appel à candidature

L'Institut National Agronomique de Tunisie, en sa qualité de bénéficiaire principal du projet « JESMED » financé par l'Union Européenne à travers l'Instrument Européen de voisinage IEV-IT moyennant un contrat de subvention d'un montant total de € 1.036.871,22 se propose de lancer une consultation pour l'exécution de la tâche de vérification des dépenses et l'établissement des rapports d'audit sur les dépenses effectuées par les partenaires Tunisiens durant la période d'exécution du projet qui est de 36 mois à partir du 31/12/2019.

La partie Tunisienne qui regroupe trois partenaires ayant des budgets indépendants, exige un même auditeur pour la vérification des dépenses. L'Institut National Agronomique de Tunisie étant le bénéficiaire principal, est chargé de la procédure de sélection de l'auditeur pour les partenaires GDAEBN (le Groupement de Développement Agricole des Eleveurs de Brebis du Nord) et DGPA (la Direction Générale de la Production Agricole).

Article 2 – Conditions de participation

Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable souhaitant déposer leurs candidatures doivent obligatoirement faire partie de la liste détenue au niveau du Contrôle Général des Services publics à la Présidence du Gouvernement désigné en tant que Point de Contact et de Contrôle (PCC) et arrêtée suite à la session de formation organisée le 23



Octobre 2019 au profit des experts comptables en concertation avec l'ordre des experts comptables de la Tunisie. Ladite liste est annexée à cet appel à candidature.

Article 3 – Procédure de soumission

Les experts et les bureaux d'expertise comptable intéressés et qui répondent aux conditions citées dans l'article 2, peuvent déposer leurs dossiers de candidature sous plis fermés au nom du Directeur Général de l'Institut National Agronomique de Tunisie, et ce au plus tard **le Vendredi 11/12/2020 à 12:00** directement au bureau d'ordre de l'Institut National Agronomique de Tunisie sis au 43, Avenue Charles Nicole, 1082 Tunis - Cité Mahrajène, et portant la mention suivante :

A ne pas ouvrir

« Appel à candidature pour la sélection d'un auditeur pour le projet JESMED »

Article 4 – Pièces constitutives du dossier

Les dossiers de candidatures doivent comporter :

- Les documents administratifs et techniques justifiant les qualifications, les compétences et l'expérience de l'expert comptable ou du cabinet de l'expertise comptable qui sera en charge de l'audit.
- L'offre financière détaillée proposée pour l'ensemble des partenaires Tunisiens.

Article 5 – Procédure de sélection

Après réception des candidatures et expiration du délai de dépôt, la commission de sélection assurera l'ouverture des plis et la classification des dossiers selon la règle du moins disant.



Les documents administratifs et techniques seront par la suite examinés et des scores seront attribués aux dossiers.

L'expert comptable ou le cabinet d'expertise comptable sélectionné sera appelé à signer avec le bénéficiaire principal une convention décrivant les procédures d'exécution de la tâche de vérification des dépenses, les échéances des rapports d'audit, ainsi que les modalités de paiement des honoraires.

Le coordinateur du projet
Taha Najjar



Le Directeur de l'INAT
Fayçal Ben Jeddi

Le Directeur de l'Institut National
Agronomique de Tunisie

Signé: **Faysal Ben Jeddi**

10 NOV 2020